

APRÈS-MIDI PORTES OUVERTES AUX THERMES DE LUCHON SAMEDI 17 MAI 2025

Les Thermes de Luchon ont démarré le 3 mars leur première saison thermale avec des infrastructures entièrement rénovées et l'intégralité des espaces accessibles. L'établissement organise une après-midi portes ouvertes samedi 17 mai 2025 de 14h à 19h pour permettre à tous de découvrir les espaces de soins des cures thermales conventionnées rhumatologie et voies respiratoires.



Première saison sans travaux aux Thermes de Luchon. Depuis le 3 mars, l'ensemble des espaces de soins thermaux des Thermes de Luchon ont rouvert leurs portes pour accueillir les curistes. Objectif : 8 000 cures conventionnées dispensées au cours de l'année 2025.

Si tout un chacun peut accéder à l'espace thermoludique « Ressources & Vous » et au Spa, les espaces de soins médicaux sont réservés aux curistes conventionnés et à ceux qui souscrivent à une cure liberté de 5 jours ou à une matinée découverte. Les eaux thermales de Luchon sont parmi les plus soufrées de France. Leur efficacité thérapeutique est reconnue dans le traitement des rhumatismes et des affections ORL.



Pourtant, en 2024, seuls 20 % des curistes de Luchon résidaient dans le département de la Haute-Garonne. Pour permettre à tous de découvrir la prise en charge thermale et mieux comprendre les différents soins prodigués à Luchon, l'établissement organise une après-midi portes ouvertes de ses différents espaces de cures thermales conventionnées le samedi 17 mai 2025.



De 14h à 19h, un parcours de visite libre en immersion dans les différents espaces sera proposé à tous ceux qui le souhaitent. Dans chaque zone de soins, les professionnels des Thermes seront présents pour présenter et expliquer le fonctionnement, les effets bénéfiques des soins thermaux et l'organisation d'une cure thermale.

En fin de parcours, des hôtes d'accueil seront à disposition pour accompagner les visiteurs dans leurs inscriptions en cures thermales. Un jeu-concours permettra également de remporter des cadeaux bien-être et gourmands.